

PARC ÉOLIEN DES CHAUMES

i

BULLETIN D'INFORMATION N°2

+

Madame, Monsieur,

Depuis deux ans, SOLVÉO développe à Paizay-Naudouin-Embourie le projet du parc éolien des Chaumes. Il arrive aujourd'hui à une nouvelle étape importante, le dossier ayant été déposé auprès des services instructeurs de la préfecture le 31 mars.

Je vous présente ici le projet finalisé, ainsi que les engagements auxquels nous avons abouti durant ces mois d'études grâce aux échanges avec les participants de la démarche d'information et de concertation.

Ce bulletin d'information est également l'occasion de vous assurer de notre volonté de continuer nos échanges avec habitants et élus, pour que ce projet bénéficie au territoire. Je vous donne donc rendez-vous pour les prochaines étapes de la démarche qui vous sont présentées en page 4 de ce document.

D'ici là, je reste bien sûr à votre disposition pour toute question concernant ce projet éolien.

En vous remerciant pour votre intérêt, je vous souhaite une bonne lecture.

**Adeline Mancel, cheffe de projet
Solvéo Énergie**

Ce bulletin est un document d'information de la population distribué en boîtes aux lettres avec l'accord de la mairie.



LE PROJET EN BREF



4 éoliennes
de 186m de hauteur
maximum



12 à 24 MW
de puissance électrique
(en fonction des possibilités
technologiques au moment de
la construction du parc)



soit l'équivalent d'au moins
7000 foyers alimentés
en électricité par le parc
(calculée sur les moyennes de
consommation électrique du
village de Paizay-Naudouin-
Embourie)

SOLVÉO Énergie est une PME familiale française qui développe de bout en bout des projets éoliens, puis exploite en propre les parcs réalisés durant tout leur cycle de vie.

QUELLE CONFIGURATION FINALE POUR LE PARC ÉOLIEN DES CHAUMES ?

- Un parc de 4 éoliennes
- Une localisation concentrée sur la partie ouest de la zone d'études
- ➔ Pour un projet de moindre impact

Parmi l'étude de plusieurs variantes, il a été choisi de privilégier l'évitement de certains secteurs de la zone d'étude ainsi qu'une réduction du nombre d'éoliennes par rapport au potentiel initial de 6 éoliennes.



Limites administratives

Commune de Paizay-Naudouin-Embourie

Contexte éolien

Zone d'implantation potentielle

Éoliennes en projet

COMMENT A ÉTÉ CHOISIE L'IMPLANTATION ?

Les études révèlent des enjeux paysagers, humains, naturels et physiques que le développeur doit prendre en compte dans une démarche ERC : éviter, réduire, compenser.

+

Un exemple de maîtrise des impacts sur l'environnement : le cas des chauve-souris



Les études ont montré qu'il existe plus de vingt espèces de chauve-souris sur ce secteur de la commune ! Afin de compléter les mesures d'évitement de leur habitat, des mesures complémentaires seront mises en place :

- Une programmation préventive d'arrêt des éoliennes (définie selon les conditions météorologiques)
- L'absence d'éclairage nocturne au pied des mâts
- Une planification des travaux en dehors de la période de reproduction

+

Un effort particulier sur la prise en compte de l'impact paysager



Le scénario retenu est celui de l'implantation la plus compacte permettant de limiter l'impact des éoliennes sur le paysage.

Elles seront imperceptibles depuis la villa Gallo-Romaine, en accord avec les recommandations du guide du développement éolien du pays du Ruffécois.

Selon une logique similaire, l'implantation finale concentrée à l'ouest de la zone permet d'éviter un effet de superposition visuelle avec le château de Saveille depuis la D61.

+

Un enjeu acoustique pris en compte par tous les temps



Un plan de gestion acoustique sera mis en place afin de respecter la réglementation en termes de niveau de bruit quelles que soient les conditions de vents.

UN PROJET QUI ENTRE DANS LA PHASE D'INSTRUCTION

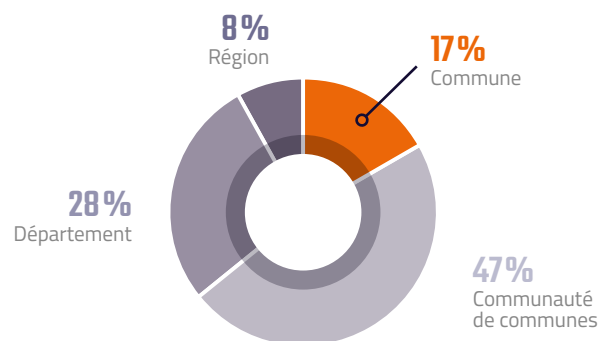


+ UN PROJET QUI BÉNÉFICIE AU TERRITOIRE



Des retombées fiscales

L'implantation d'un parc éolien dans votre commune amène de nouvelles ressources fiscales pour votre territoire. Votre commune perçoit notamment 20% de l'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER), de manière durable et garantie sur la durée de vie du parc éolien, **soit environ pour un parc de 12MW : 24500 euros par an.** Ces ressources contribueront à vos services publics.



Estimation des retombées fiscales sur le territoire



Des mesures d'accompagnement en réflexion avec les acteurs locaux

Ces dernières permettent le développement de projets spécifiques sur votre commune. SOLVÉO propose de consacrer 1% de l'investissement de son budget (hors coût de raccordement) à ces mesures. Elles pourraient aider la commune à :

- L'aménagement de l'espace public
- La renaturation et remise en état écologique de certains milieux
- Etc...



Une entreprise qui s'engage dans la durée

Plusieurs engagements ont été pris suite aux réunions de concertation avec le comité consultatif et les élus locaux, notamment sur les phases :



de projet

dialogue, distance des habitations, paysage



de travaux

phasage des travaux, information préalable



d'exploitation

canal d'échange avec l'exploitant, comités de suivi réguliers



Retrouvez les engagements dans le bilan de la concertation sur le site du projet : www.parcéoliendeschaumes.fr



RETOUR SUR UNE DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONCERTATION AMBITIEUSE ET CONSTRUCTIVE

SOLVÉO a, dans une approche volontariste, mis en place avec l'agence TACT, une démarche de concertation et d'information à destination des élus et des habitants sur votre territoire. Depuis le début de la crise sanitaire, l'**adaptation** et l'**écoute** ont permis de garder le cap de cette démarche :

INFORMATION EN CONTINU

- Le site internet régulièrement mis à jour tout au long du projet
- 1 bulletin d'information en boîte aux lettres

RÉPONSES À VOS QUESTIONS AVEC LE FIL D'ÉCOUTE RIVERAIN

- 1 questionnaire permettant aux habitants de faire remonter leurs questions/demandes d'approfondissement thématique
- 1 atelier riverain à distance grâce à des vidéos et une possibilité pour les habitants de discuter en direct avec la cheffe de projet

ÉCHANGES AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF ÉOLIEN

- 3 comités consultatifs pour approfondir le sujet de l'éolien et contribuer à un meilleur projet

Des échanges avec le territoire, qui ont permis à **SOLVÉO** :

- De répondre aux questions de la population sur les retombées économiques, les résultats des études et les impacts du projet.
- D'aboutir à une liste d'engagements visant la bonne intégration du futur parc éolien sur tout son cycle de vie.

LA DÉMARCHE CONTINUE

Le dépôt de la demande d'autorisation ne signifie pas la fin du dialogue local, il va se poursuivre au travers de différents dispositifs :

- Un 4^{ème} comité consultatif pour alimenter la réflexion sur les mesures d'accompagnement et sur le futur comité de suivi de l'exploitation*,
- un dialogue qui se poursuit avec les élus,
- Le site internet pour s'informer en continu : retrouvez le suivi de l'instruction et le déroulé des travaux sur www.parcéoliendeschaumes.fr

** tout atelier sera assuré dans le respect des consignes sanitaires et conformément aux annonces gouvernementales.*

Toute l'équipe projet reste à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.

i **SOLVÉO réfléchit actuellement sur un nouveau mécanisme pour vous permettre de prendre part au projet : le financement participatif.**

INTÉRESSÉ.E ? FAITES-LE NOUS SAVOIR !

Par mail ou téléphone (we also speak English)

Adeline Mancel - Cheffe de projet SOLVÉO
a.mancel@solveo-energie.com
06 25 94 64 23

Audrey Benassi - Chargée de concertation
audrey.benassi@agencetact.fr
06 51 80 62 81